

ENGAGEMENTS DE LA FFCAM

Engagements de la Fédération Française des clubs alpins et de montagne

Pratiquants des activités de plein air, conscients de notre impact sur le milieu naturel et de notre responsabilité envers l'environnement, nous nous engageons à :

- **RESPECTER** les restrictions et les réglementations s'appliquant aux sites où nous évoluons et à leur accès, afin de limiter au maximum les conséquences dommageables sur la flore, la faune et les paysages.
- **APPLIQUER** et faire appliquer les règles formulées dans le présent code de bonne conduite.
- **INFORMER** les participants du comportement à adopter pour la pratique de la descente de canyon, en milieu naturel.

CONTACTS

POUR RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTACTS UTILES

- **Météo France** : www.meteofrance.com
- **Bulletin météo** : 08 99 71 02 XX (XX = n° du département).
- **Horaires SNCF** : www.voyages-sncf.com
- **Secours** : le 112 partout en Europe / réorientation vers les services spécialisés PGHM / CRS-Alpes.

AVANT DE PARTIR

- **Descente canyon**
Accès aux topographies, observations et réglementations.
www.ffme.info/canyon/site.php
www.descente-canyon.com
- **Fédération des Parcs naturels régionaux de France**
tél. 01 44 90 86 20
www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr
- **Espaces Naturels de France**
6 rue Jeanne d'Arc
45000 Orléans
tél. : 02 38 24 55 00
www.enf-conservatoires.org
- **Parcs Nationaux de France** (Vanoise, Ecrins, Mercantour, Pyrénées...)
www.parcsnationaux.fr
- **Réserves naturelles de France**
6 bis ; rue de la Gouge
B.P. 100
21803 Quétigny Cédex
www.reserves-naturelles.org

- **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**
Fonderies Royales
8 rue du Docteur Pujos - BP 90263
17305 Rochefort CEDEX
tél. : 05 46 82 12 34
www.lpo.fr

Autres organismes régionaux de protection du milieu.

SUR PLACE

- **Clubs affiliés à la FFCAM**
www.ffcam.fr
- **Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiative**
- **Gendarmerie locale - Secours en montagne**
n° commun PGHM /CRS dans chaque massif.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES CLUBS ALPINS ET DE MONTAGNE

Commission Fédérale de
Protection de la Montagne

Commission Fédérale Canyon
www.cfc-ffcam.fr

24 av. Laumière, 75019 PARIS
tél. : 01 53 72 87 00
communication@ffcam.fr



Imprimé en France sur du papier 100% recyclé

RECOMMANDATIONS
POUR LA PRATIQUE DE
LA DESCENTE DE CANYON
RESPECTUEUSE
DU MILIEU NATUREL

Création graphique : Bérengère Collas / Crédit photo : Angélique Masson, Olivier Gola, Pixabay

L'esprit Club Alpin



fédération française
des clubs alpins
et de montagne

PRINCIPES DE CONDUITE À SUIVRE LORS DE SORTIES EN CANYON

LA DESCENTE DE CANYON EST DE PLUS EN PLUS PRATiquÉE ...

Elle se déroule en milieu naturel dans des zones sensibles jusqu'ici peu fréquentées que nous devons donc particulièrement respecter.

La faune et la flore des canyons rendent ces lieux de pratique beaux et insolites.

Nous avons le privilège de pouvoir observer des espèces rares dans leur habitat et leur comportement naturels pour peu que l'on prenne le temps d'observer la richesse de cet environnement.

AVANT DE DÉCIDER UNE DESCENTE DANS UN CANYON

- S'informer sur les espèces animales et végétales qui peuvent y habiter, leur vulnérabilité, leur statut, les mesures de protection, les périodes et horaires autorisés à la fréquentation, les zones interdites, les accès et le retour.
- S'informer des conditions météorologiques et des éventuelles régulations/ variations du niveau d'eau.

PRÉPARATION ET ÉQUIPEMENT

- Prévoir un équipement adapté.
- Utiliser les transports collectifs ou le covoiturage

COMPORTEMENT LORS DES SORTIES

- **Penser que notre présence dans l'environnement naturel débute dès la marche d'approche et se termine à la fin de la marche de retour.**
- **Pratiquer les descentes en tenant compte des périodes des cycles de reproduction ;** s'informer sur celles-ci (de novembre à janvier pour la truite fario, au printemps pour la plupart des espèces de poissons, oiseaux et amphibiens). Pendant ces périodes, progresser en respectant la quiétude des lieux, utiliser la sente principale sur les berges.

- Privilégier les marches d'approche aux navettes
- Stationner sur les parkings prévus à cet effet ou en respectant tout autre usager.

NATURE ENVIRONNEMENT



Le fond des cours d'eau héberge toute l'année : des pontes, alevins, et larves d'insectes (trichoptères, plécoptères,

hémiptères hétéroptères), des poissons, des écrevisses à pattes blanches (autochtones), des planorbes, des grenouilles, des crapauds, des salamandres, des couleuvres vipérines, ...

Ces animaux vivent dans les graviers ou sous les pierres et risquent d'être écrasés.

Les canyons abritent aussi des musaraignes aquatiques, l'hydromante (endémique dans les Alpes du sud), le desman (endémique dans les Pyrénées), des oiseaux spécifiques (cincles plongeurs, martins pêcheurs, bergeronnettes des ruisseaux, rapaces ...) et des chiroptères.

Les conditions de vie dans les canyons sont très spécifiques et les espèces qui y vivent sont donc très sensibles aux

variations de leur environnement et recherchent des abris protégés par la topographie accidentée des gorges et des versants.

Malgré toutes les précautions, une multiplication répétée de passages dans les espaces étroits des canyons impactera inévitablement le milieu.

Le milieu des canyons est toutefois soumis à de multiples pressions : pollution extérieure, prélèvement d'eau (eau potable, irrigation, hydroélectricité), changement climatique. Ces pressions entraînent une modification des régimes hydrologiques donc des conditions de vie des espèces vivantes. Il convient au canyoniste de se faire discret.

- **Rapporter auprès des autorités** (mairie, gendarmerie) **l'observation de pollution récente.**

- **Suite à une sortie en canyon, procéder à une désinfection du matériel** pour prévenir de la contamination du lieu lors de la sortie suivante.

POUR LES ENCADRANTS

- **Limitier l'équipement des canyons** à des points fixes d'assurance implantés à des endroits de moindre impact. Recourir à l'usage d'amarrages naturels quand cela est possible et lorsque la ligne de rappel s'y prête.

- **Éveiller et stimuler l'attention des participants au travers d'observations,** afin de prendre conscience que plus qu'ailleurs dans la nature, avant d'être des sites de sport et de loisir, les cours d'eaux sont des « berceaux de vie » ; les espèces vivantes sont là chez elles avant tout.

- **Participer et faire connaître l'UFCA et l'unité de formation connaissance du milieu** (voir cursus commission canyon).

- **Faire respecter les consignes,** en matière de sécurité comme tout ce qui concerne la protection du milieu naturel.

- **Savoir renoncer,** adapter son itinéraire ou changer de site.